



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE ET GESTION
FINANCIERE DE L'UEMOA**

(DESCOGEF)

SESSION 2022

EPREUVE : DROIT DES AFFAIRES

Durée : 2 heures

I. Questions à choix multiples : Reproduire le tableau ci-contre et le remplir avec la bonne réponse (5 points)

Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Réponses	b	a	C	d	d	d	c	a	c	C

1- Lorsque les apports font l'objet d'un usufruit :

- * a) Seul le nu-propiétaire a droit aux dividendes
- ✓ b) L'usufruitier a droit aux dividendes ✓
- * c) On appelle ces apports des actions
- * d) On appelle ces apports des parts sociales

2- Parmi ces fonctions judiciaires, laquelle ne relève pas du Ministre public :

- ✓ a) Avocat défenseur ✓
- * b) Avocat général
- + c) Le Parquet
- * d) Le Magistrat debout

3- Les apports, lors de la création d'une société, peuvent être faits en :

- * a) nue-propiété
- * b) hypothèque
- ✓ c) pleine propriété ✓
- * d) copropriété

4- Les associés doivent participer aux pertes sociales : ils n'y contribuent pas solidairement et indéfiniment dans :

- * a) les sociétés en nom collectif
- * b) les sociétés en commandite simple
- + c) les sociétés de fait
- ✓ d) les sociétés anonymes ✓

5- Le procureur de la République est compétent :

- a) sur l'ensemble du territoire national
- * b) pour engager seul les poursuites des infractions militaires et fiscales
- * c) pour constater toutes les infractions à la loi pénale
- ✓ d) en raison du lieu de l'infraction ✓

6- Le tribunal correctionnel connaît les infractions :

- ☒ a) contraventionnelles connexes à un délit
- ☒ b) qualifiées de contravention de 5^{ème} classe
- ☒ c) qualifiées de crime concomitantes à un délit
- ☒ d) qualifiées de délit

7- Le prononcé d'une sentence suppose que les parties ont opté pour l'utilisation :

- ☐ a) de la conciliation
- ☒ b) de la transaction
- ☒ c) de la médiation
- ☐ d) de l'arbitrage

8- Le sujet actif dans l'action civile est :

- ☒ a) La personne lésée
- ☒ b) L'auteur de la faute
- ☒ c) Les tribunaux
- ☒ d) Le juge

9- Sont prises en compte pour le calcul de la durée des congés payés :

- ☒ a) les périodes de suspension du contrat de travail pour maladie non professionnelle.
- ☒ b) les périodes de suspension du contrat de travail pour accident du travail.
- ☒ c) les congés payés de l'année précédente ✓
- ☒ d) le congé de maternité

10- Deux individus participent à la commission d'un vol avec effraction. L'un d'eux a pour seul rôle de prêter son véhicule. Ce dernier est :

- ☒ a) Auteur
- ☒ b) Co-auteur
- ☒ c) Complice ✓
- ☒ d) Receleur

II. Test de compréhension : Répondez aux questions suivantes en les motivant (5 points)

1. Une société en constitution peut-elle être soumise à une procédure collective d'apurement du passif ?
2. Quel lien existe-t-il entre patrimoine et bien ?
3. La déclaration de cessation des paiements du débiteur est-elle obligatoire ou facultative ?
4. Pourquoi un instrument de crédit n'est pas nécessairement un effet de commerce ?
5. Est-il possible d'interdire l'endossement d'un chèque ?

III. Cas pratique (10 points)

La société anonyme BATIS, créée en 1997, au capital de FCFA 45.000.000 actuellement divisé en actions d'un montant nominal de FCFA 15.000, a pour objet statuaire le commerce, l'importation et l'exportation de matériels de construction, de chauffage, de réfrigération. La société ne fait pas appel public à l'épargne et chaque action confère une voix à son titulaire.

M. AFRIC est le Directeur général de la société.

Des difficultés survenues en N - 1, dues essentiellement à la liquidation des biens d'un client important, n'ont pas été surmontées. La continuité de l'exploitation étant alors compromise, M. VIGIL, commissaire aux comptes, avait dû intervenir, en temps utile dans le cadre de sa mission légale.

Les attentes

1. Qualifiez juridiquement l'intervention de M. VIGIL, commissaire aux comptes. Décrivez la procédure légale.
2. Considérant l'extrait de bilan (passif) au 31 décembre N (annexe), indiquez les décisions spécifiques qui ont dû être prises au cours de l'exercice N + 1.
3. A quelle date, au plus tard, la situation financière devrait-elle être obligatoirement assainie ?
4. A la seule lecture de l'extrait de bilan (passif) au 31 décembre N (annexe) doit-on conclure obligatoirement que la société BATIS était en situation de cessation des paiements ?
5. Quelle est la sanction des actes accomplis pendant la période suspecte ? Précisez ses différentes modalités.

ANNEXE

Extrait du bilan (passif) à la clôture de l'exercice au 31 décembre N

31/12/N

Capital social	60 000 000 FCFA
Réserve légale	6 000 000 FCFA
Autres réserves	25 000 000 FCFA
Report à nouveau déficitaire	- 28 000 000 FCFA
Résultat de l'exercice	- 48 000 000 FCFA

TOTAL = 15.000.000,
inférieur à 60.000.000